

Actualités d'Alsting

mairie.alsting@wanadoo.fr

Bulletin Municipal N° 30 rentrée 2012



Groupe scolaire Louis Pasteur ALSTING



Bonne rentrée 2012



Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

La rentrée scolaire marque la fin de la période estivale, une période où le temps semble ralentir un peu, où les choses et les faits deviennent plus paisibles. Durant les mois d'été on peut se consacrer davantage à la famille, aux amis et pour les plus chanceux, profiter du dépaysement avec des vacances à la mer ou à la montagne.

Durant ces mois d'été la vie se transforme pour bon nombre d'entre nous et c'est bien ainsi. Dans la vie d'aujourd'hui avec le rythme insensé et ses difficultés croissantes, nous avons tous besoin de tranquillité, d'instant de paix où l'on se ressource en vivant plus amplement le moment présent.

Alors que les uns se reposaient, d'autres par contre ont continué à travailler, je pense notamment aux entreprises et au personnel communal qui ont achevé les dernières finitions dans la nouvelle école afin que tout soit fin prêt pour la rentrée.

Depuis le 4 septembre et après deux ans de travaux, notre école accueille l'ensemble des 156 élèves de notre village. Une seule école, sur un seul site, voilà le fruit de notre investissement de plus de 1,3 millions d'euros pour lesquels nous avons perçu 53% de subventionnement. Ce chantier fut, ces dernières années, le plus important au niveau de la commune, seule la construction du clos du verger dépassait ce montant.

Ces travaux furent nécessaires, ils nous permettent d'avoir un équipement moderne conforme aux normes de sécurité d'aujourd'hui, tout en répondant à la demande éducative et scolaire de notre village. Parallèlement nous pouvons aussi économiser et réduire nos dépenses d'énergie et limiter ainsi nos coûts de fonctionnement.

Avec cette nouvelle réalisation nous libérons plusieurs centaines de mètres carrés sur le site de l'ancienne école maternelle. Idéalement placée en plein centre du village elle fait l'objet de plusieurs projets qui seront étudiés prochainement afin de lui trouver la meilleure utilisation.

Comme nous l'avions annoncé sur notre profession de foi en 2008, nous allons aménager le terrain de foot où une surface synthétique sera implantée. Ces travaux devraient encore démarrer avant la fin de l'année. Cet investissement est le seul qui répond de manière efficace et durable à la demande de ce club, pièce maîtresse de la vie associative locale.

N'ayant pas de terrain d'entraînement ni l'espace pour en implanter un, avec un terrain actuel dont le drainage est obsolète, il s'avère que la seule et unique solution est l'aménagement d'un terrain synthétique.

Avec ce chantier nous allons clore ce vaste programme d'aménagement et de rénovation de nos installations et bâtiments communaux. Après quoi et avec l'aide de nos partenaires financiers nous allons nous consacrer davantage à la réfection de nos routes dont les priorités sont la rue du Stade et la rue Saint Jean.

En dehors de ces grands investissements nous engageons également régulièrement des dépenses moins importantes mais tout aussi nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité.

Dans ce bulletin vous allez découvrir le détail des dépenses ainsi qu'une somme d'informations diverses et variées qui retracent la vie de notre village.

A ce titre, nous aimerions associer davantage le monde associatif dans la rédaction de ce bulletin. De ce fait, nous garderons dans nos prochains numéros une place spéciale pour les articles et les informations que les différents clubs souhaitent publier. Je les invite d'ores et déjà à réfléchir aux textes et photos qu'ils souhaitent diffuser.

Ce document, une fois de plus, est un magnifique outil de communication et d'information, je tiens à remercier l'ensemble des personnes ayant apporté leur concours à la rédaction de ce bulletin et tout particulièrement à mon adjoint Martial Staub.

Jean-Claude Hehn, Maire d'Alsting



Sommaire

Le mot du Maire	P. 2
Informations utiles	P. 3
Vie de la commune	P. 4-9
Compte Administratif 2011	P.10-11

Budget principal 2012	P.12-13
Vie associative et sportive	P.14-16
Urbanisme	P.17
Travaux	P.18-19
Histoire locale	P.20



Les Heures d'ouverture

	Matin	Après-Midi
Lundi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mardi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mercredi	08h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	08h00 à 12h00	14h00 à 18h00

Attributions des Adjoint

SECTEUR TECHNIQUE		SECTEUR ADMINISTRATIF	
<i>André SPOHR</i>	<i>Jean-Luc MONNET</i>	<i>Thérèse THIL</i>	<i>Martial STAUB</i>
- Planification des agents techniques	- Urbanisme	- Vie associative	- Finances
- Voiries	- Eau et assainissement	- Vie scolaire	- Personnel
- Suivi des chantiers	- Environnement, forêts	- Affaires sociales	- Informations
- Eclairage public	- Bâtiments	- Information	
	- Sécurité		



Tarifs de location applicables à partir du 1er janvier 2013

	GRANDE SALLE AVEC CUISINE	GRANGE AVEC CUISINE	GRANGE + SALLE AVEC CUISINE
LOCATION WEEK-END			
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	200 € (1ère location) 250€ à partir 2ème		
ASSOCIATIONS EXTERIEUR		250,00 €	600,00 €
RESIDENTS DE LA COMMUNE	350,00 €	200,00 €	550,00 €
PERSONNES EXTERIEUR		280,00 €	900,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE		300,00 €	1 000,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE		500,00 €	1 300,00 €
LOCATION EN SEMAINE			
(du lundi au vendredi 13h00 à 18h00)			
ASSOCIATION DE LA COMMUNE	100 €		
ASSOCIATIONS EXTERIEUR			300,00 €
RESIDENTS COMMUNE	175,00 €	100,00 €	275,00 €
PERSONNES EXTERIEUR		140,00 €	425,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE		150,00 €	500,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE		250,00 €	650,00 €
(vendredi soir)			
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	160 €		
ASSOCIATIONS EXTERIEUR			480,00 €
RESIDENTS COMMUNE	280,00 €	160,00 €	440,00 €
PERSONNES EXTERIEUR		225,00 €	680,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE		240,00 €	800,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE		400,00 €	1 040,00 €
ENTERREMENT COMMUNE et EXTERIEUR		60,00 €	110,00 €
CAUTION	800 €	500 €	1 300 €
CASSE VAISSELLE	VERRE 1,50 €	ASSIETTE 4,00 €	COUVERT 3,00 €
		RAFRAICHISSEUR BOUTEILLE	15,00 €
ACHAT OBLIGATOIRE DE FÔTS DE BIERE EN MAIRIE	à titre indicatif		KRO.
SI UTILISATION DE LA TIREUSE A BIERE DANS LA GRANGE			BIT.
à commander 2 semaines à l'avance	Fût de 20 litres		65,20 €
	Fût de 30 litres		96,10 €
	Fût de 50 litres		159,50 €
			98,38 €
			164,03 €



Vie de la Commune (suite)

La Vie dans les Ecoles



Elémentaire



Maternelle

Remise des prix concours dessins CMDP

Dans le cadre du concours de dessins du Crédit mutuel sur le thème « Âge tendre et Âge d'or », les enfants de l'école d'Alsting ont reçu les prix courant juin. Dans chaque classe, trois enfants ont été récompensés et tous ont reçu un livre en cadeau et une trousse pour les plus petits. Cette initiative a permis aux enfants d'exprimer la transmission du savoir des parents ou des grands-parents. Quelques dessins ont été sélectionnés pour participer au concours national.

Cantine scolaire

Cette année, la cantine scolaire a connu une hausse des effectifs. Beaucoup de petits fréquentent la cantine qui est gérée par l'APEA. Mardi 26 juin, tous les enfants membres de l'association ont été invités pour une petite surprise. Les tours de magies ont ravi les enfants présents ce jour là.



Surprise à l'Ecole

Pour marquer la fin de l'année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves d'Alsting a organisé une petite surprise pour tous les enfants qui avaient déjà eu leurs chocolats offerts traditionnellement par la Commune. Quelques petits tours par classe furent réalisés par M Rémi Fritz qui avait déjà enchanté les anciens lors de la fête du même nom. Le dernier tour a réuni toutes les classes de la maternelle, puis de l'élémentaire, et a charmé les enfants car Patapouf, le vrai lapin, est venu se joindre aux rires des enfants.



Départ des Enseignants

Après cinq ans dans notre école, Mme Mélanie Guillaume quitte notre région pour d'autres latitudes plus ensoleillées. Son passage dans notre commune laisse le plaisir d'un travail bien accompli. Beaucoup d'activités ont enrichi la vie du village grâce à son soutien et ses initiatives et, naturellement, à la participation de l'équipe pédagogique sans laquelle rien de cela ne serait possible : vernissage, défilé de mode, fêtes de Noël, marché de Pâques, concours de dessins, le téléthon. Un grand merci à Mme Guillaume et à toute l'équipe pédagogique d'Alsting.

M. Serge Mallick, arrivé dans notre village en 1991, a commencé par un remplacement avant d'avoir un poste auquel il était très attaché. Sur les bancs de l'école d'Alsting, 21 classes ont eu un maître sportif et attentif, où la discipline et le plaisir d'un travail bien fait étaient aussi au rendez-vous. M Mallick part pour des raisons professionnelles : une promotion au sein de l'inspection. Vous nous manquez déjà ! Bon vent à tous les deux !





L'équipe pédagogique :

L'école maternelle comprend 2 classes pour un total de 55 élèves :

Petits/Moyens, Mlle ZITT avec 28 élèves

Petits/Grands, Mlle GROSS avec 27 élèves

L'école primaire comprend 5 classes pour un total de 101 élèves :

CP, Mme WEILAND avec 15 élèves

CE1, Mme MANN avec 17 élèves

CE2, Mme GREFF avec 18 élèves

CM1, M. OLIER avec 24 élèves

CM2, Mme DEWALD avec 27 élèves

Suite au départ de Mlle GUILLAUME, M. OLIER assurera le poste de Directeur à partir de la rentrée.

Remise de prix concours photos de Noël



Nos félicitations à l'heureuse gagnante : Valesca KLEIN



Fête des Anciens



Ce sont plus de 200 convives qui se sont réunis cette année pour le banquet des Anciens.

Au menu : un copieux repas et de bons gâteaux, des tours de magie, un sketch hilarant où notre missionnaire « Schorch » (Georges Michels) faisait son retour au village accompagné de ses zoulous-zoulous, des blagues, des chants et surtout de la bonne humeur.

Encore une fois, cette fête a permis à tous de passer une agréable journée.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Vie de la Commune (suite)

En janvier le Maire avait perpétré la tradition des vœux. Tout comme les années précédentes il s'est adressé au monde politique, associatif et à tous ces bénévoles qui œuvrent pour le bien de notre collectivité. Lors de la cérémonie, en date du 20 janvier dernier, le Maire a présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets pour 2013.

De nombreux travaux furent exposés, comme la rénovation de l'école, les travaux à la salle polyvalente, à l'église, cimetière, voirie..... le terrain de foot avait été également cité, sa réalisation ne dépendait plus que de l'octroi des subventions.

Gérer la commune en bon père de famille, investir, progresser... voilà les objectifs et les maîtres mots prononcés par le premier magistrat.

La cérémonie a été clôturée par la traditionnelle remise de distinction à :

Marcel Koerin, Oswald Eussner et Jean Hehn.

Encore merci à eux pour leurs engagements respectifs !

Vœux du Maire



Cérémonie du 8 mai



La commémoration du 67ème anniversaire de la victoire de 1945 a eu lieu en présence des anciens combattants, des pompiers, des conseillers municipaux, des représentants des associations et de la population.

La cérémonie a été rehaussée, pour la partie musicale, par l'harmonie municipale de Stiring-Wendel et pour la partie chants par les élèves de l'école primaire.



Le Maire, Jean-Claude Hehn a remis la Croix du combattant à Alphonse Meyer, et la médaille de la reconnaissance de la Nation à Antoine Brach.



Le défilé a débuté au lotissement « Les cyprès » sous un ciel maussade. Un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts après le discours lu par le Maire.

La cérémonie était rehaussée par la musique municipale de Grosbliederstroff.

Fête du 14 juillet

Le bal populaire a eu lieu à la salle polyvalente, organisé par le Country - Club d'Alsting et couronné par un magnifique feu d'artifice.

Les enfants ont été gâtés, par la remise d'un sachet de bonbons, d'un lampion et de petits drapeaux tricolores.

Bravo aux organisateurs.



Emplois



La commune a reconduit les emplois saisonniers pour les jeunes du village.

Cette année, en plus de l'habituel entretien des espaces verts et des bâtiments, il a fallu s'atteler au déménagement des écoles, sous la responsabilité de Christian Weiland, dans des locaux tout neufs.

Deux employés de l'AITBH ont prêté main forte aux ouvriers.

Gilles Weishard, CAE pour une période de 12 mois à raison de 20h/semaine, en train de réguler la circulation pour la sécurité des enfants à la sortie des écoles, s'occupe également de l'entretien des abords et des espaces verts



Nettoyage de printemps

Cela devient maintenant une habitude, comme chaque année, le nettoyage de printemps a été très « fructueux ».

Il est décevant de constater le non respect de la nature par certains individus qui ne se gênent pas de jeter bouteilles et autres débris le long des routes.

Pire encore, certaines personnes n'hésitent pas à jeter leurs ordures à côté des containers à verre...



Nous remercions, entre autres, les associations qui ont participé cette année : ASCA, Aviculteurs, Tennis, Amicale des Pompiers, UNIAT, TVAZ, AFC, APEA, Société des Mineurs...



La Régie de Télédistribution et TVAZ

La Régie

La Régie a été créée le 27 octobre 1991 afin de remédier aux difficultés de transmissions, dues à la topographie du village. Elle dispose d'une antenne centrale située rue Bellevue et diffuse sur l'ensemble de la Commune, ce qui représente un réseau câblé d'une longueur de 20 km linéaires environ.

Son siège est situé rue de l'Ecole.

La gestion est assurée par une équipe de 7 personnes, avec à sa tête un Président (M. SPOHR André) et un Directeur (M. MEYER Dominique).

Elle a un budget propre. Son équilibre est assuré entre les dépenses (entretien et gestion du réseau) et les recettes (redevances de télédistribution).

TVAZ

TVAZ est une association locale, indépendante de la Régie. Elle a pour but d'animer une chaîne d'informations, en utilisant le réseau local.

Son siège est situé rue de l'Ecole.

La gestion est assurée par une équipe de 6 bénévoles, avec à sa tête un Président (M. WACK Jean-Luc).

L'association ne dispose d'aucune ressource financière propre.

Son financement provient de :

- la Commune, sous forme de subvention de 3 500€/an
- La Régie de Télédistribution, qui lui verse 3 500€/an

Ces sommes permettent de payer le contrat de maintenance et de mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation et la diffusion des programmes, qui s'élève à 5 000€/an, les 2 000€ restant permettent d'assurer le fonctionnement annuel de l'association.



ie de la Commune (suite)



SCHNEIDER Horst
NUNGE France
27 février 2012

Noces d'Or Noces d'Or



STARCK Guy
OBERTIN Anne
27 avril 2012



TONI Jean-Paul
HEHN Marie-Claire
01 mai 2012



FEISS Roger
TONI Marie-Andrée
18 mai 2012



METZINGER J.Baptiste
HEHN Renée
21 mai 2012



BRUNK Kurt
SCHMIDT Christel
18 mai 2012

Vie de la Commune (suite)



KLER Gérard
DECKER Joséphine
16 juillet 2012



KARMANN Laurent
HEHN Anne-Marie
21 août 2012



MEYER Alphonse
LANG Marie-Thérèse
04 août 2012

KALIS Gilbert
SCHERER Hedwige
22 mai 2012

BRETTAR Pierre
BIARD Françoise
17 août 2012

LONSDORFER Joseph
HEHN Anne-Marie
18 juin 2012

KARMANN Sylvain
DALLEM cyrille
07 juillet 2012

Noces de diamants

WEISLINGER Rodolphe
DEMUTH Charlotte
12 février 2012



WEILAND Pierre
FLAUSS Anne Elisabeth
19 mai 2012

HEHN Marcel
07 avril 2012

Nonagénaires



FEISS Marie
16 avril 2012



Compte Administratif 2011

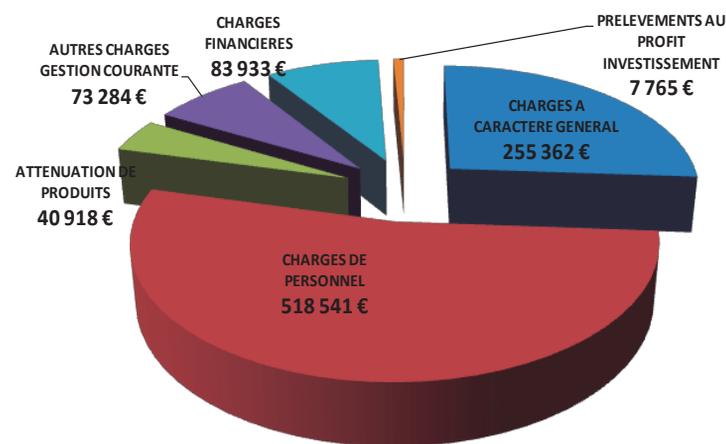
Section de Fonctionnement

Le Compte Administratif est un document qui retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité

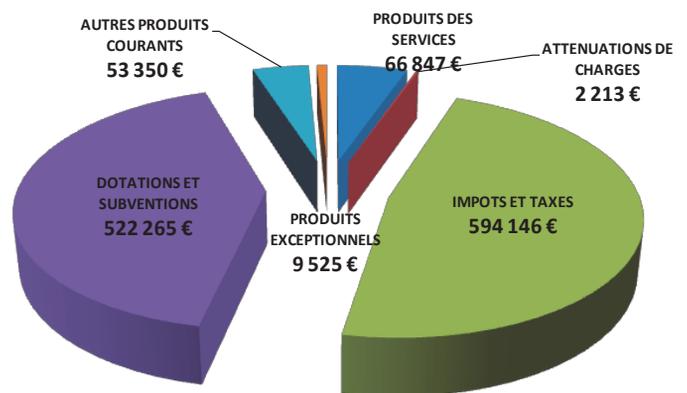
La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette....)
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (produits de services, transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes....)

Dépenses : 979 803 €



Recettes : 1 248 346 €



DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	255 362 € 26%	Produits des Services	66 847 € 5%
Energie, combustible, carburant		Produits forestiers	
Fournitures Cantine scolaire		Concessions dans les cimetières	
Fournitures d'entretien, petit équipement		Location de droits de chasse	
Fournitures voiries		Recettes cantine scolaire	
Fournitures administratives, locations		Remboursement frais budgets annexes	
Entretien batiments, voies et réseaux			
Entretien matériel roulant			
Primes d'assurance			
Honoraires, frais d'actes, divers ind.			
Fêtes et cérémonies			
Frais affranchissement et télécom.			
Taxes foncières			
Charges de Personnel	518 541 € 53%	Impôts et Taxes	594 146 € 48%
Salaires titulaires et non titulaires		Contributions directes	
Charges sociales		Dotation de solidarité communautaire	
		Redevance des mines	
		Autres taxes	
Atténuations de Produits	40 918 € 4%	Atténuations de Charges	2 213 € 0%
Dotations de compensation		Remb, sur rémunération du personnel	
Autres Charges de Gestion courante	73 284 € 7%	Dotations, Subventions et Participations	522 265 € 42%
Déficit des budgets annexes		Dotations forfaitaires, de solidarité rurale	
Indemnités Maire/Adjoint		Attribution du Fonds Départemental TP	
Subventions aux Associations		Compensations de l'Etat	
Charges Financières	83 933 € 9%	Autres Produits de Gestion Courante	53 350 € 4%
Intérêts des emprunts		Revenus des immeubles	
Prélèvements au profit de l'Investissement	7 765 € 0 €	Produits exceptionnels	9 525 € 1%
Valeurs comptable immobilisations cédées		Produits des cessions d'immobilisation	
		Produits exceptionnels divers	
TOTAL	979 803 €	TOTAL	1 248 346 €

Compte Administratif 2011 (suite)

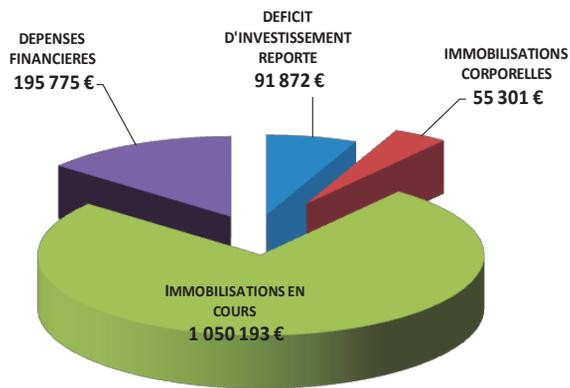
Section d'Investissement

La section d'investissement regroupe :

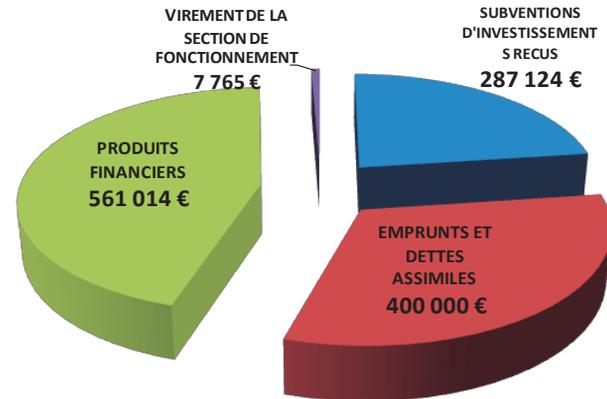
- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...)

- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État.

Dépenses : 1 393 141 €



Recettes : 1 255 903 €



DEPENSES		RECETTES	
Déficit d'Investissement reporté	91 872 € 7%		
		Subventions d'investissement reçus	287 124 € 23%
		Etat, Région, Département, DGE	
Immobilisations corporelles	55 301 € 4%		
Achat de terrains, aménagement de terrains			
Réseau d'électrification			
Matériel et outillage			
Matériel de bureau et matériel informatique			
Mobilier			
Matériel électro-ménager			
Immobilisations en cours	1 050 193 € 75%	Emprunts et Dettes	400 000 € 31%
Constructions			
Installations techniques			
Dépenses Financières	195 775 € 14%	Produits Financiers	561 014 € 45%
Remboursement emprunts		Fonds de compensation TVA	
		Taxe d'aménagement	
		Excédent de fonctionnement capitalisé	
		Virement de la section de fonctionnement	7 765 € 1%
TOTAL	1 393 141 €	TOTAL	1 255 903 €

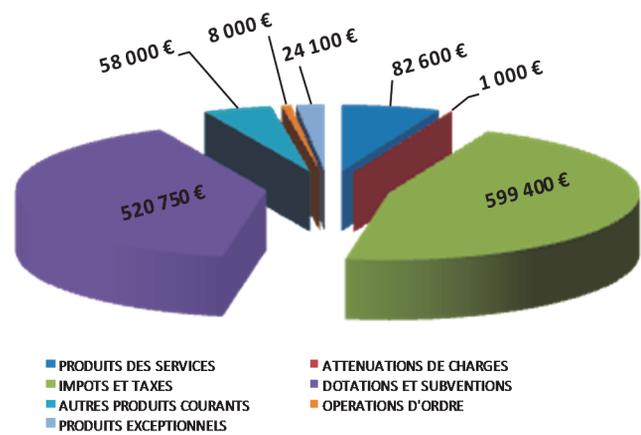
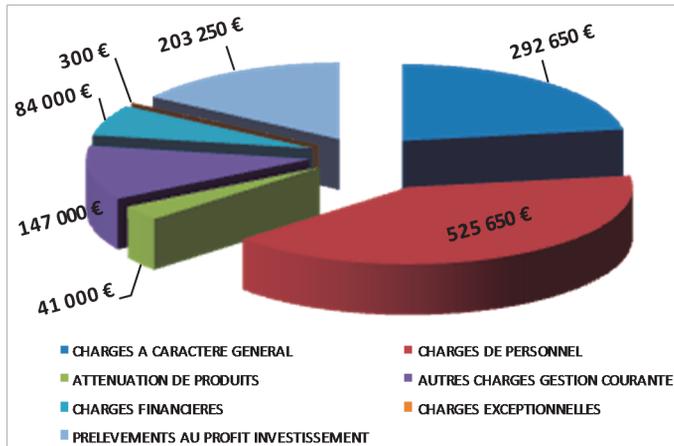
Le Compte Administratif constitue le compte rendu de la gestion du Maire pour l'exercice écoulé. Il retrace les opérations cumulées de crédits en dépenses et en recettes votés par le Conseil Municipal, les dépenses et les recettes effectuées en cours, et constate les résultats comptables.



Le budget est un document
qui prévoit et autorise les
recettes et les dépenses.

Budget Primitif 2012

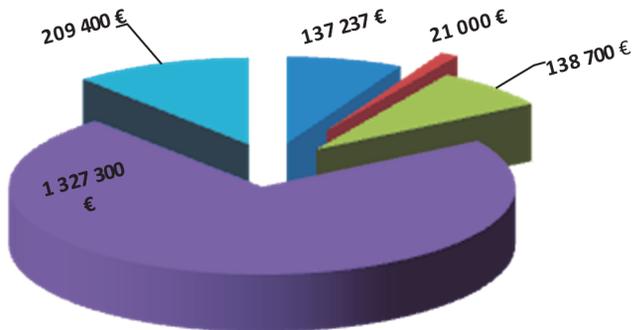
Section de Fonctionnement : **1 293 850 €**



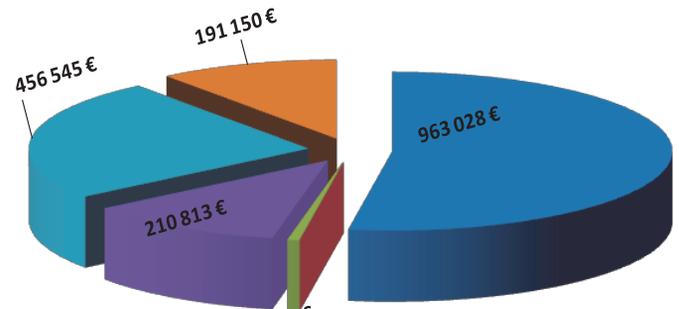
DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général 292 650 € 23% Energie, combustible, carburant Fournitures Cantine scolaire Fournitures d'entretien, petit équipement Fournitures voiries Fournitures administratives Entretien batiments, voies et réseaux Entretien matériel roulant Primes d'assurance Honoraires, frais d'actes, divers ind. Fêtes et cérémonies Frais affranchissement et télécom. Taxes foncières	Produits des Services 82 600 € 6% Produits forestiers Concessions dans les cimetières Location de droits de chasse Recettes cantine scolaire
Charges de Personnel 525 650 € 41% Salaires titulaires et non titulaires Charges sociales	Impôts et Taxes 599 400 € 46% Contributions directes Dotation de solidarité communautaire Redevance des mines Autres taxes
Atténuations de Produits 41 000 € 3% Dotations de compensation	Atténuations de Charges 1 000 € 0% Remb, sur rémunération du personnel
Autres Charges de Gestion courante 147 000 € 11% Déficit des budgets annexes Indemnités Maire/Adjoints Subventions aux Associations	Dotations, Subventions et Participations 520 750 € 40% Dotations forfaitaires, de solidarité rurale Attribution du Fonds Départemental TP Compensations de l'Etat
Charges Financières 84 000 € 6% Intérêts des emprunts	Autres Produits de Gestion Courante 58 000 € 4% Revenus des immeubles
Charges exceptionnelles 300 € 0% Secours	Produits exceptionnels 24 100 € 2% Produits des cessions d'immobilisation Produits exceptionnels divers
Prélèvements au profit de l'Investissement 203 250 € 16% Virement à la section d'investissement Valeurs immobilisations cédées	Recettes d'Ordre 8 000 € 1%
TOTAL 1 293 850 €	TOTAL 1 293 850 €

Budget Primitif 2012

Section d'Investissement : **1 833 637 €**



■ DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE ■ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
 ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ■ IMMOBILISATIONS EN COURS
 ■ DEPENSES FINANCIERES



■ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RECUS ■ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES
 ■ IMMOBILISATIONS RECUS EN AFFECTATION ■ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
 ■ PRODUITS FINANCIERS

DEPENSES			RECETTES		
Déficit d'Investissement reporté	137 237 €	7%			
Immobilisations Incorporelles	21 000 €	1%	Subventions d'investissement reçus	963 028 €	53%
Numérisation du cadastre Frais d'études et de recherches			Etat, Région, Département, DGE		
Immobilisations corporelles	138 700 €	8%	Immobilisations Corporelles	12 100 €	1%
Achat de terrains Réseau d'électrification Matériel et outillage Matériel de bureau et matériel informatique Mobilier Matériel électro-ménager			Terrains nus - Lotissement Cyprés		
Immobilisations en cours	1 327 300 €	72%	Immobilisations reçus en affectation	210 814 €	
Constructions Installations techniques			Vente de terrains - Orée du Bois		
Dépenses Financières	209 400 €	11%	Produits Financiers	456 545 €	25%
Remboursement emprunts			Fonds de compensation TVA Taxe d'aménagement Excédent de fonctionnement capitalisé		
	0 €		Virement de la section de fonctionnement	191 150 €	10%
TOTAL	1 833 637 €		TOTAL	1 833 637 €	



Vie Associative et Sportive

Carnaval des enfants

Comme chaque année, les enfants attendent impatiemment cette journée et encore une fois, l'USAZ a répondu à toutes les attentes en organisant le traditionnel carnaval des enfants. Tout était au rendez-vous pour que ce dimanche soit une grande fête pour les enfants. Clown, magnifiques déguisements et bien sûr, le désormais célèbre lâcher de ballons.

Rien n'a été laissé au hasard pour que petits et grands passent une très belle journée.

L'USAZ vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle belle fête.



Nuit des Sorcières

A l'initiative des sapeurs pompiers, la nuit des sorcières a été fêtée le 30 avril.

Malheureusement la pluie était à nouveau au rendez-vous... mais elle n'a pas découragé les Alstingois qui sont venus en nombre assister aux festivités.

Marche de la santé 1er Mai

Comme tous les ans, l'ASCA a organisé pour tous les amoureux de la marche et de la nature, la marche de la santé du 1^{er} mai.

A travers bois et champs et alentours du village, les marcheurs ont pu découvrir un très beau parcours qui était accessible à tous et qui aux dires des participants fut très agréable et de toute beauté.

Après l'effort, il était possible de se restaurer et de passer un bon moment autour d'un repas chaud qui a été organisé au Clos du verger.

Félicitations aux organisateurs pour cette belle journée et rendez-vous sans faute l'année prochaine.



à l'adresse des Associations :

Nous nous efforçons, à chaque parution de bulletin municipal, de montrer au mieux la vie des Associations du village à travers quelques photos accompagnées d'un petit texte.

Qui serait à même de parler au mieux de l'Association dont il fait partie, de montrer le travail fourni et les résultats obtenus lors d'une manifestation ou simplement lors d'une petite fête autour d'une table, si ce n'est l'Association elle-même ?

Pour la parution des futurs bulletins nous proposons, à chaque Association de notre village qui le souhaite, de réserver un emplacement pour toute manifestation organisée dans ou en dehors de la commune.

Les informations ainsi que les photos sont à transmettre à la Mairie, commission de l'info.

Prochaine parution du bulletin : 1er trimestre 2013

Marche de l'Epiphanie





Fête du Tennis



Dimanche 24 juin a eu lieu la finale du tournoi interne. C'est toujours avec plaisir que les membres du tennis Club d'Alsting se retrouvent le temps d'une journée pour soutenir les différentes finales :

- la finale homme (Jean Luc Oppe et Thomas Hehn),
- la finale femme (Laetitia Monnet et Emilie Hehn),
- la finale 11-12 ans fille (Emma Kaleta et Elinor Menzel).

Au menu cette année : un délicieux cochon de lait ! Il fallait également trouver les 7,890 kg pour gagner le panier garni. Et c'était au dixième près.

Fête d'été USAZ



Rompant avec la traditionnelle fête des cerises, l'USAZ a organisé la fête de l'été pour et autour du football au stade Joseph Aubertin.

Étalée sur deux jours, le samedi a vu une succession de matchs tout au long de l'après-midi. Les supporters club de Metz et Marseille ont ouvert le bal, suivi d'une équipe de dirigeants et membres du comité contre les pompiers avec le soutien de monsieur le maire et enfin pour terminer, un match entre l'équipe B et les vétérans du club.

Le dimanche pour sa part, après un apéritif et un bon repas dominical, s'est achevé après diverses démonstrations de danses et un très beau match féminin entre Stiring et Saint Avold. Pour l'année prochaine, de l'avis des dirigeants, une nouvelle formule de fête est à l'étude.

Fête familiale 2012

Les différents membres de l'APEA se sont retrouvés, le 12 mai 2012 autour d'un repas sympathique, au Presbytère. Le temps froid de ces jours n'a pas empêché les rires des enfants, parents, amis et grands-parents présents ce soir là.



Nouveau Président club des Séniors



Lors de l'assemblée générale du club des séniors, le Président Jean Meyer a passé la main, après 11 années à la tête du club, à Oswald Eussner.



Vie Associative et Sportive (suite)

Alsting- Palinges à Vélo



Alsting

La remise du courrier

Grâce à l'initiative du Cyclo Club Ariane, nos deux villages se sont retrouvés pendant quatre jours.

Il faut remercier les trois cyclistes postiers qui ont parcouru 490 kms à vélo sur trois jours : Manu Hehn, Adrian Streiff et Jean-Jacques Bousch. Un courrier symbolique, du Maire d'Alsting, a été remis aux membres du Conseil municipal de Palinges dans lequel les liens affectifs des deux communes ont été mis en exergue.

Le Cyclo Club de Palinges, le club de marche de Palinges et la gazette palingeoise ont accueilli les 24 membres du Cyclo qui ont fait le déplacement en Bourgogne. Une partie de l'équipe municipale d'Alsting s'est jointe aux festivités et les deux communes ont invité, autour d'une table, les Alstingeois et les Spicherois ayant fait le voyage.

Un grand merci à la commune de Palinges et à toutes les personnes qui nous ont accueillies si chaleureusement pendant notre séjour.



Vie de la Paroisse

La Chorale Sainte Cécile



Le chant est étroitement lié à la fête.

Notre paroisse a la chance de pouvoir compter sur la présence de la chorale, lors des messes dominicales ainsi qu'aux mariages. Merci aux organistes et aux membres de la chorale Sainte Cécile pour leur engagement et leur fidélité.

Les choristes offrent de leur temps et partagent la souffrance causée par la disparition d'un être cher lors des cérémonies, des funérailles. C'est une manière de marquer le soutien de la communauté.

Alors que ce soient de grandes œuvres polyphoniques, des chants d'enfants ou des mélodies toutes simples chantant la joie, la peine, l'espérance au cœur de nos liturgies.

Notre chorale a besoin de fidèles serviteurs, je profite de ce bulletin communal pour lancer un appel.

« Notre Chorale recrute de nouveaux membres »

Il suffit d'aimer chanter et d'avoir un peu de motivation. Adolescent, femme, homme, chacun y trouvera sa place. Les répétitions se tiennent chaque semaine le jeudi à 19h30 au Foyer St-Pierre, rue Abbé Grosse.

La Présidente Metzinger Jeannette

En vertu de l'article R 421-17 du code de l'urbanisme, les travaux sur constructions existantes doivent faire l'objet d'une **déclaration préalable** lorsqu'ils ont pour effet la création d'une surface hors œuvre brute supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m².

Ce dernier seuil est porté à 40 m² par le décret n°2011-1771 pour les projets situés dans les zones urbaines des communes couvertes par un plan local d'urbanisme (*ce qui est le cas pour Alsting*).

Au-delà de 40 m², les extensions en cause donnent lieu à un permis de construire.

Entre 20 et 40 m², sont également soumises à la procédure de permis de construire les extensions qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de l'un des seuils fixés par le code de l'urbanisme pour le recours obligatoire à un architecte (soit 170 m² pour une construction à usage autre qu'agricole et 800 m² pour une construction agricole)

Doivent également faire l'objet du dépôt d'une demande de **déclaration préalable** à la Mairie toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment :

- *vérandas, terrasses couvertes, fenêtres de toit, ouvertures (portes, fenêtres), murs de clôture, ravalements de façades (peinture ou crépis), pose de panneaux solaires, réfections de toitures, etc...*

Bilan 2011

Déclarations Préalables : 34

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
3	Piscines enterrées ou semi-enterrées	2	Garages - Abris de voiture
8	Réfections toitures	8	Clôtures, murs et murets
2	Panneaux photovoltaïques	1	Parkings
2	Abris de jardin	2	Créations d'ouvrants
4	Terrasses, couvertures de terrasses et vérandas	2	Rénovations façades

Permis de Construire accordées : 19

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
11	Maisons individuelles	1	Modification surface habitable
1	Démolition ancien + construction	1	Division logement en appartements
2	Immeuble avec logements	3	Extensions et dépendances

Autres réalisations : 45

NOMBRE	REALISATIONS
4	Permis modificatifs
41	Certificats d'urbanisme

Permis de Construire refusés : 2

NOMBRE	OBJET
1	Occupation du sol non autorisée
1	Dépassement distance limite séparative

Agrandissement de la pizzeria

Les locaux de l'ancien magasin, restés vides, seront bientôt réaffectés. « **Pizza Symphonie** » souhaite s'agrandir et ouvrir une salle de restauration pour accueillir ses clients. Nous aurons bientôt la possibilité de déguster pizzas ou autres plats, sur place, autour d'un table. L'ouverture est prévue courant octobre. De telles initiatives ne peuvent qu'apporter un plus à notre village. Bonne réussite à ce projet.





T ravaux

Les Ecoles

Après deux années de travaux....

...L'école est prête à accueillir les enfants pour la rentrée 2012...
 Les élèves du primaire peuvent rejoindre leurs anciens locaux complètement rénovés et mis aux normes de sécurité actuelles.
 Le 1er étage comprend dorénavant 5 salles de classes, 1 bibliothèque, 1 salle informatique et la salle des maîtres.
 La partie maternelle se trouve au Rez-de-chaussée, entièrement rénovée, avec 3 salles de classe et 1 dortoir. Un nouveau bâtiment, abritant principalement la salle de jeux, vient compléter le tout.

L'inauguration officielle est prévue le **dimanche 7 octobre** avec portes ouvertes et visite guidée avec l'aide des parents d'élèves et des conseillers municipaux.

A cette occasion il sera également possible de visiter la cantine scolaire. Toute la population est vivement invitée.

Etat des Dépenses et des Subventions

	Montant Initial	Avenants	Total TTC
DEPENSES *	1 286 753 €	58 972 €	1 345 725 €
SUBVENTIONS			718 197 €
EMPRUNTS			400 000 €
FONDS PROPRES			227 528 €

* y compris hors marché (contrôle sécurité, sondage, désamiantage, Maîtrise d'Œuvre)



Visite des Enseignants



Visite des Conseillers

Les nouvelles coordonnées :
Groupe scolaire Louis Pasteur,
place de l'Etzel - 57515 Alsting.
Téléphone : 03 87 99 15 15



Primaire



Maternelle



Cuisine Salle Polyvalente

Opérationnelle depuis peu, une cuisine toute neuve équipe la salle polyvalente. Les anciens locaux n'étant plus aux normes de sécurité actuelles le remplacement de la totalité du mobilier fut nécessaire.
 Suite à l'achat de nouvelle vaisselle pour le Clos du Verger, l'ancienne servira à équiper la cuisine de la salle polyvalente.
 L'ensemble des travaux est estimé à **76 500 €**, dont **40 000 €** pour l'équipement.

La salle ne sera réservée qu'aux seules associations de la commune pour un tarif de :

- 50€ pour les festivités internes à l'association,
- 100€ pour les festivités avec ouverture au public.





Quelques travaux et achats divers

Le Clos du Verger



Une nouvelle porte pour la cour du Clos du Verger.

Montant des travaux : **2 378 €**



Entretien annuel avec remplacement des filets (2 filets de fond de but, 4 filets de but latéral, 1 filet de basket).
Montant de l'entretien : **980 €**

Les escaliers de la « chapelle d'adoration »



Afin de respecter les normes de sécurité il a fallu remplacer les escaliers menant à la « chapelle d'adoration ».

Montant des travaux : **11 019 €**

Equipement des Ecoles



Une partie de l'ancien mobilier a été remplacé par du neuf.

Montant de l'achat : **23 640 €**

La salle polyvalente



Une nouvelle porte pour la sortie secondaire.

Montant des travaux : **5 312 €**

Nouvelle débroussailleuse, broyeuse à fléau



Montant de l'achat : **14 292 €**

Les radars pédagogiques



Installés à l'entrée du village, rue de Chatellaillon et rue de Palinges.

Montant de l'achat : **5 322 €**

Eclairage de Noël

De nouvelles illuminations de Noël éclaireront nos rues lors des fêtes de fin d'année.

Montant de l'achat : **9 068 €**



Révision et remplacement des luminaires

Montant des travaux : **12 445 €**

Nouvelles tables pour la salle polyvalente

Achat de 30 tables pour la salle polyvalente.

Montant de l'achat : **5 906 €**

Réfection des routes

Petits travaux mais grosses dépenses :

Réfections partielles de chaussées, principalement rue du Ruisseau et rue du Beau Site, avec mises à niveaux des tampons, remplacements ponctuels de bordures, mise en œuvre d'enrobés, etc....

Montant des travaux : **73 908 €**

Achat vaisselle pour le Clos du Verger

Estimatif de l'achat : **12 000 €**

Remplacement chaudière de l'église

Estimatif des travaux : **29 000 €**

Dans un ancien bulletin municipal (n°25 hiver 2010) une femme native de Zinzinger a raconté y avoir passé une belle jeunesse au milieu de trois rues et de 2 ruelles (il y avait de la place pour jouer), et qu'elle était fière d'être zinzingeoise.

Réponse du berger à la bergère :

Ich bin yo ken zinzinger, bin nourre e alstinger oun honn gewohnt ousser halb fon alstinge in der banlieue : om kircheweg, wo nourre 5 hisser ware oun nourre èni stroz oun kèn gâsye.

Alstinge ich yo groz, do ich S everdorf mèt zin berûmten kassèrrestock, S guehanseck, de Mayerhof oun de Henriche ecke.

S unerdorf, mèm ecke, die schwemm, Kouverch ecker, oun bis zum Flausse wirtschaft. Bin doch e richtiger alstinger, der babe ich gebohrt èm kassèrrestock oun dir momme èm ounendorf, donc pur produit alstingeois. Drotz dèm das mir nourre èni stroz gehat hon mir doch alles drouf gespielt, fongeschies (attrape), zahié (cache chache), bar lauf (balle au camp), toupie oun mèm ring gelaft. Bim zahié honn mir uns fastékelt hèner die stèn oun bèmm wo ware nèver destroz oun om ouffer, oder sogar èm chaussée grawe. Mir honn benoutz was da war.

Bim schlitte fahre sinn mir fom berg owe erouner, heit ich das die rue des fleurs, oun als iwwer die stroz, oun em ouwer erouner. Zu zèller zitt zin kèn 10 autos èm da durchgefahrt, die grouwe busse oun die unternehmer, ousser dène ware zwei autos èn alstinge. De becker Ammer fon bliederchdorf ich koum mrt der coutch oun perd, so aldi holz kicht das ware noch zitte do war die stroz noch unser Owwe hon odils gevohnt oun wènn midas odils momme sin trawonchaft zomme gerouft hat den hért men : justine, germaine, adrienne, laurent, maria-a-a-a-a-a-a-a-a-a-a, das maria ich so long gezo woa das hat men gehért hat bes e niwer ouf de herkes, guèl maria !

Mir hon nit nourre gespielt es war fieh eim stahl oun do war immer erwet, deheim oun em feld em herbst sinn men met de kih usfahre gong oun die hon nit dirfe èm nochbar sin stick frèsse. Ab october ware die wieze ouf (la vaine pature) donn konn men die kieh laffe losse, mir zon heit, friher wars schèn, oun die junge mène mir honn èm stein alter zitt gelebt.

Es war nit alles schlecht, es war erwet do, kèn chômeur, owetz ware men mid awer nit stréssé oun don men behalt ya nur das béchte, das schlèchte fagisst men.

Waroum hat das dorf on der révolution de nomme alstinge kritt ? Oun nit zinzinge ? Weil die alstinger fon yé hère die bechte ware ! Oun wenn ounser maire heit a fonn zinzinge ich (er wohnt wohl en heslinge), das ich yo nourre weil er fonn alstinge abstompt sonst kinnt er yo nit so schlaou sinn.

Ich zohn eich nit wèmm ich bin warscheins wize ihrs oun wenn ihr es nit wize donn is noch bézer.

E alstinger boub,

Das ich yetz èn alstinger platt, gonz ènfa ze lèze (fa dis alstinger...)

Hoffentlich kinne de zinzinger das a lèze !

**& CONCEPTION
REALISATION**



Directeur de la Publication :
Jean-Claude HEHN
Commune d'Alsting
Place de la Mairie 57515 ALSTING

Rédaction et Conception :
Commission de l'Info

SM

Crédits Photographiques :
Commune d'Alsting

Dépôt Légal :
Septembre 2012

Impression :
ContiPrint